

- Selon les informations disponibles à ce jour, **448 épisodes d'intoxication par le monoxyde de carbone (CO)** ont été signalés au système de surveillance depuis le 1^{er} septembre 2011 dont **38 épisodes** entre le 26 décembre 2011 et le 8 janvier 2012. Depuis le 1^{er} septembre 2011, **1 499 personnes ont été exposées** à des émanations de CO dont **236 ont été admises en hospitalisation**.
- L'utilisation d'un barbecue dans une salle associative le soir du réveillon du 31 décembre a été responsable d'une intoxication collective impliquant 33 personnes.
- Lors de travaux dans une maison en construction, deux ouvriers ont été mortellement intoxiqués par un groupe électrogène placé à l'intérieur de l'habitation. Depuis le 1^{er} septembre 2011, parmi les 12 décès déclarés au système de surveillance, 6 étaient en lien avec l'utilisation d'un groupe électrogène en milieu fermé.
- Depuis le 1^{er} septembre 2011, 31 signalements d'intoxication oxycarbonée provoquée par le fonctionnement d'un groupe électrogène en milieu clos ont été déclarés au système de surveillance dont 26 sont survenus de manière accidentelle dans l'habitat. Ces intoxications ont exposé 93 personnes à des émanations de CO. La direction générale de la santé (DGS) et l'institut national de la prévention et de l'éducation pour la santé (INPES) rappellent que **les groupes électrogènes doivent être placés impérativement à l'extérieur des bâtiments**.

LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE

Toute personne ayant connaissance d'une intoxication par le CO, suspectée ou avérée, à l'exclusion des intoxications par incendie, **la signale à l'agence régionale de santé (ARS) ou au centre antipoison et de toxicovigilance (CAPTV)** qui recueille les premières informations sur les personnes concernées et les circonstances de survenue pour transmission aux services compétents

Enquête environnementale

Description du local, de la source et des facteurs favorisants

Enquête médicale

Description des caractéristiques démographiques, cliniques, biologiques et de prise en charge des intoxiqués

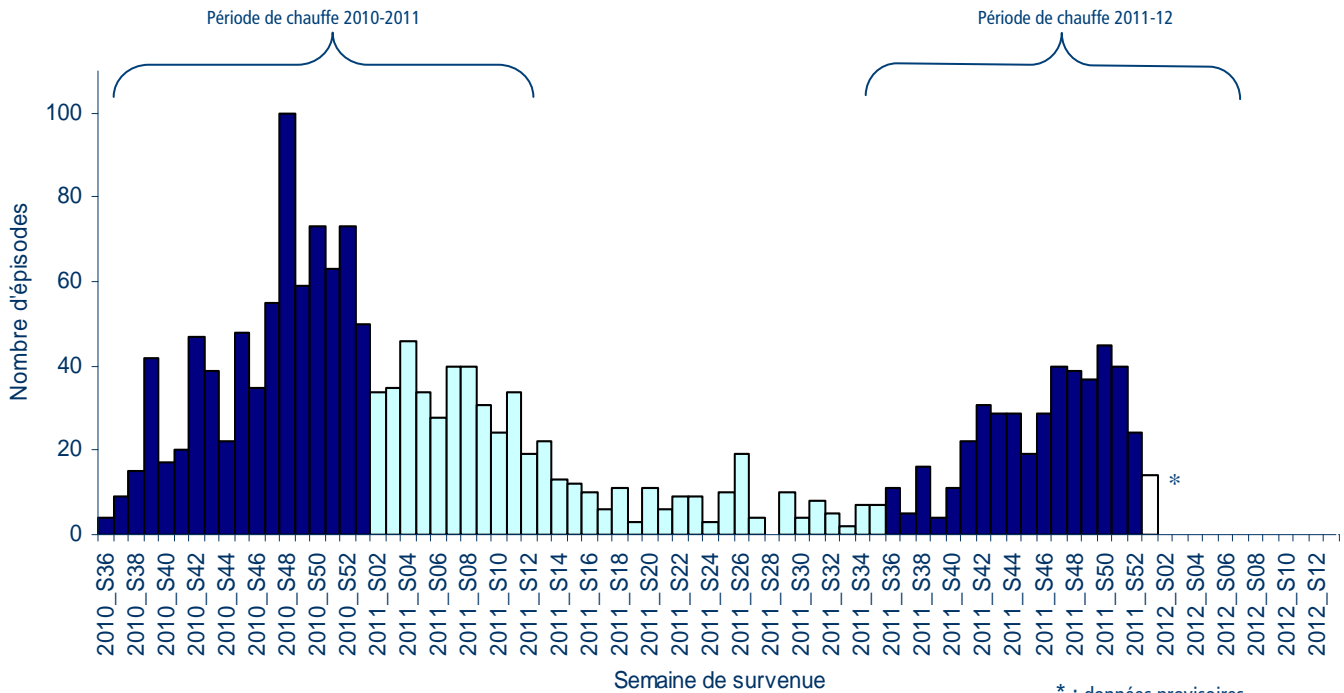
Objectifs

1. **Suivi du nombre d'intoxications** par le CO
2. Détermination des **situations fréquentes ou évitables** pouvant faire l'objet d'actions de santé publique destinées à lutter contre les intoxications au CO

L'ensemble des informations est disponible sur le site internet de [l'institut de veille sanitaire](http://www.invs.sante.fr)

| Figure 1 |

Evolution depuis le 1^{er} septembre 2010 du nombre hebdomadaire d'épisodes d'intoxication par le CO, suspectés ou avérés, signalés au système de surveillance [source InVS-DSE]

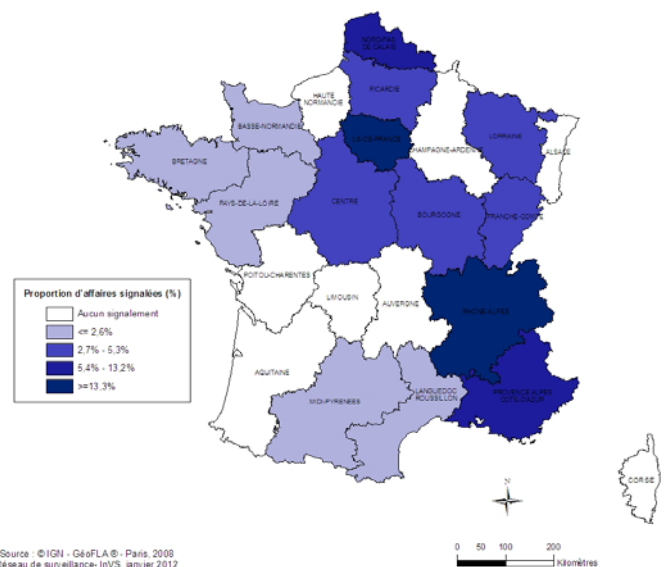


- Depuis le 1^{er} septembre 2011, 448 épisodes d'intoxication par le CO, suspectés ou avérés ont été signalés au système de surveillance dont 38 épisodes entre le 26 décembre 2011 et le 8 janvier 2012 (semaines 52 et 01). Ces nombres d'épisodes sont inférieurs à ceux observés au cours des mêmes périodes pour la saison de chauffe précédente, pendant lesquelles respectivement 768 signalements dont 125 épisodes au cours des semaines 52_2010 et 01_2011 avaient été transmis au système de surveillance.
- Un épisode collectif d'intoxication oxycarbonée impliquant 33 personnes est survenu au décours de l'utilisation d'un barbecue dans une salle associative le soir du 31 décembre.
- Au cours des semaines 52_2011 et 01_2012, 14 régions ont été concernées par des signalements d'intoxication oxycarbonée, l'effectif par région variant de 1 à 7.

| Figure 2 |

Répartition régionale des épisodes d'intoxication par le CO, suspectés ou avérés, au cours des semaines 52_2011 et 01_2012

	Ile-de-France	Nord Pas-de-Calais	Rhône-Alpes
2010			
Episodes	282	224	136
Depuis 1 ^{er} sept 2011			
Episodes	79	75	48
Exposés	253	177	254
Semaines 52_2011-01_2012			
Episodes	7	5	6
Exposés	17	10	25

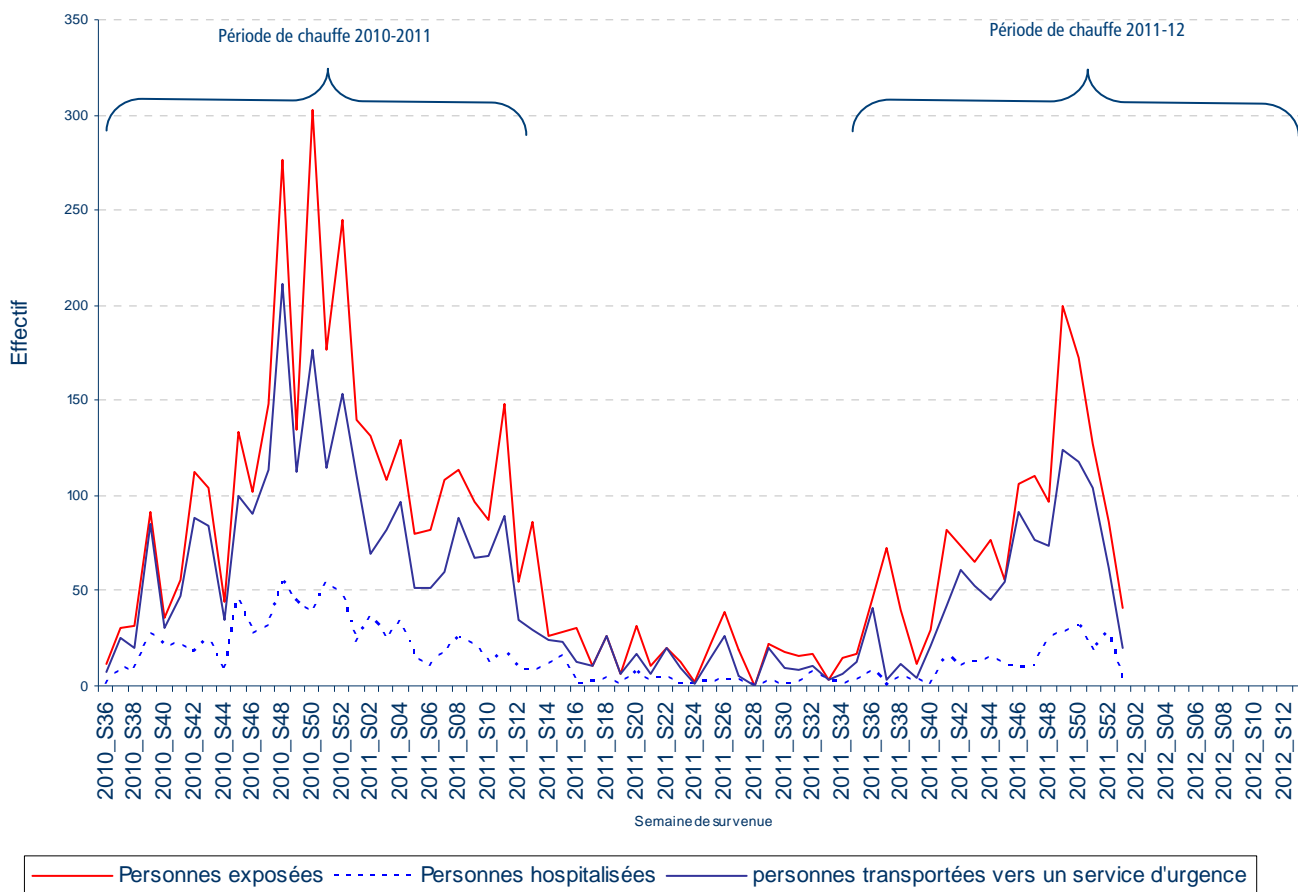


Au cours des semaines 52_2011 et 01_2012, le nombre d'épisodes d'intoxication par le CO a été comparable dans les trois premières régions concernées par les intoxications par le CO.

Les régions Ile-de-France, Nord-Pas-de-Calais et Rhône-Alpes, régions parmi les plus peuplées, concentraient 47% des signalements transmis au système de surveillance au cours semaines 52_2011 et 01_2012.

| Figure 3 |

Evolution depuis le 1^{er} septembre 2010 du nombre hebdomadaire de personnes exposées par le CO, transportées vers un service d'urgence ou admises en hospitalisation [source InVS-DSE]



- Depuis le 1^{er} septembre 2011, **1 499 personnes ont été exposées** à des émanations de CO ; **1 011 d'entre elles ont été transportées vers un service d'urgence hospitalière**. Parmi celles-ci, **236 ont été admises en hospitalisation**.
- Le nombre de personnes prises en charge pour une intoxication par le CO est inférieur à celui observé sur la même période en 2010 (2 218 personnes exposées à des émanations de CO dont 1 636 personnes transportées vers un service d'urgence hospitalière parmi lesquelles 517 ont été admises en hospitalisation).
- Depuis le 1^{er} septembre 2011, **12 décès** par intoxication par le CO ont été signalés au système de surveillance. Les intoxications mortelles déclarées au système de surveillance depuis le 1^{er} septembre 2011 sont survenues de manière accidentelle au décours d'une utilisation inadaptée d'appareil à combustion (groupe électrogène, cuisinière au gaz) ou d'une anomalie au niveau d'une installation de production de chauffage au gaz (chaudière ou conduits d'évacuation des gaz brûlés). En particulier, parmi les 12 décès déclarés au système de surveillance depuis le 1^{er} septembre 2011, l'utilisation d'un groupe électrogène en milieu fermé a été impliquée dans 6 d'entre eux. L'épisode le plus récent est survenu lors de travaux dans une maison en construction au cours duquel 2 ouvriers ont été mortellement intoxiqués.

Les déclarants

Depuis le 1^{er} septembre 2011, les principaux premiers déclarants ont été :

- **Les services départementaux d'incendie et de secours** avec 45% des signalements ;
- **Les services d'urgence hospitalière** avec 16% des signalements ;
- **Les services de médecine hyperbare** avec 7% des signalements.

Parmi les 448 épisodes déclarés au système de surveillance depuis le 1^{er} septembre 2011, 81% ont été signalés dans les deux jours consécutifs à l'intoxication.

DE LA SURVEILLANCE À LA PREVENTION

Depuis le 1^{er} septembre 2011, **31 signalements** d'intoxication oxycarbonée ont été associés à une **utilisation inappropriée d'un groupe électrogène** exposant 93 personnes à des émanations de CO dont 30 ont été admis en hospitalisation et **6 sont décédés**. Parmi ces 31 signalements, 26 d'entre eux sont survenus de manière accidentelle dans l'habitat lors du fonctionnement d'un groupe électrogène dans une cave, un sous-sol ou un lieu confiné. La Direction générale de la santé (DGS) et l'institut national de la prévention et de l'éducation pour la santé (INPES) rappellent les conditions d'utilisation de ces appareils

N'installez jamais les groupes électrogènes dans un lieu fermé (maison, cave, garage...) : ils doivent impérativement être placés à l'extérieur des bâtiments

L'intégralité des informations est disponible sur le site internet des ministères chargés de la [santé](#), de l'[intérieur](#) et sur le site web de l'institut national de la prévention et de l'éducation pour la santé [INPES](#)

Pour prévenir le risque de recrudescence d'intoxication, Météo-France a intégré dans ses **cartes de vigilance des conseils de comportement vis-à-vis du risque d'intoxication par le CO**.

En particulier, dès le passage en vigilance orange pour **vents violents, neige-verglas ou grand froid**, les messages suivants sont présents :

N'utilisez jamais en continu des chauffages d'appoint à combustion; Ne jamais utiliser des cuisinières, braseros, etc. pour se chauffer ;

Si vous devez installer un groupe électrogène, placez-le impérativement à l'extérieur des bâtiments ;

Ne bouchez pas les entrées d'air de votre logement.

L'ensemble des conseils de comportement présents dans les cartes de vigilance est disponible sur le site internet de [Météo-France](#)

Remerciements à l'ensemble des déclarants et acteurs du système de surveillance (Cellules interrégionales d'épidémiologie, Agences Régionales de Santé, Délégations territoriales, Services Communaux d'Hygiène et de Santé, Centres Anti-poison et de Toxicovigilance, Laboratoire Central de la Préfecture de Police) pour le signalement, le recueil des données, l'analyse régionale et l'animation régionale du système de surveillance.

Equipe DSE:

Directeur du département santé
environnement
Georges Salines

Responsable de l'unité toxicovigilance
surveillance des intoxications
Frédéric De Bels

Chargée de projet
Agnès Verrier

Monitrice d'études-animatrice réseaux
Anne-Claire Guedou

Chargé de projet informatique
Arnaud Musset

Contact
surveillanceco@invs.sante.fr